

**Réunion des Hautes Parties contractantes  
à la Convention sur l'interdiction ou  
la limitation de l'emploi de certaines armes  
classiques qui peuvent être considérées comme  
produisant des effets traumatiques excessifs  
ou comme frappant sans discrimination**

24 novembre 2020

Français

Original : anglais

---

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

**Questions financières ayant un rapport avec la Convention  
et les Protocoles y annexés**

**Coûts estimatifs  
Réunion de 2021 du Groupe d'experts gouvernementaux  
sur les nouvelles technologies dans le domaine des systèmes  
d'armes létaux autonomes (SALA)**

**Rectificatif**

**1. Page de couverture**

Lire comme indiqué ci-dessus le bloc indicatif gauche.

**2. Paragraphe 1**

*Substituer* au texte actuel :

1. Les Hautes Parties contractantes à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination ont décidé de convoquer en 2021, à une date et pour une durée (de dix à vingt jours) à déterminer, une réunion du Groupe d'experts gouvernementaux sur les nouvelles technologies dans le domaine des systèmes d'armes létaux autonomes (SALA).

